

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

20 (Haute Corse)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **PRATO DI GIOVELLINA**

Séance du 30 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 30 septembre à 14 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre NASICA, Maire de la commune.

Etaient présents : - Jean COLONNA - Chantal FRATACCI
- Josette GRAZIANI - Jean-Marc MANUEL
- Joseph NASICA - Pierre NASICA
- Sébastien ROLLES

Absents : néant

Madame Chantal FRATACCI a été nommée secrétaire

Nombre de conseillers

- en exercice	7
- présents	7
- votants	7
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

21 septembre 2022

Date d'affichage :

30 septembre 2022**OBJET**

Installation d'un poêle à bois dans le local du futur foyer communal.

Le maire expose au conseil, la nécessité de devancer la future transformation du local technique actuel en foyer communal, en procédant à l'installation d'un poêle à bois dans les prochaines semaines, afin qu'il soit possible de chauffer efficacement ce local, pour une utilisation hivernale, par les associations du village.

Le maire présente un devis de l'entreprise CASA BIO, d'un montant de **3 781.99 € HT**, soit 3 990 € TTC.

Le Maire propose de solliciter l'aide financière de la CDC, en utilisant notre dotation quinquennale à hauteur de 80% du montant HT, soit **3 025.60 €**

La commune financerait les 20% HT ainsi que la TVA : soit **964.40 €**

Le conseil municipal après avoir ouï l'exposé du maire,

DECIDE

D'approuver à l'unanimité la réalisation de cette acquisition ainsi que le mode de financement proposé par le maire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Exécutoire à la date de dépôt ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 02B-212002489-20220930-300920223-DE

RESULTAT DU VOTE

Pour :	7
Contre :	0
Absentions :	0

Le Maire

